



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Eglise
- Curiosité
- Point de vue
- Vigne
- Château d'eau

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante



Distance : 9,6 km

Durée : 2h30 de marche, 1h15 à VTT

Vous êtes à 28 km au nord-est de Marmande par les D933 et D19.

Départ : Sur le parking, face à la mairie - GPS : Lat 44.6475637, Long 0.34063313

Balisage :

Difficulté :

Dénivelée cumulée : 200 m

Partez à la découverte des collines du sud-est Duraquois, entre Soumensac, le lac de l'Escourroux et la vallée du Dropt. Hors sentier, après la découverte du pont roman allez voir le pigeonnier sur piliers d'Agnac.

- 1 Traverser la D 19 **avec prudence**. Suivre l'avenue du Pied, à gauche de la mairie. Au bout de la voie sans issue, grimper tout droit sur un raidillon caillouteux et ombragé. Tourner à droite devant le cédez le passage d'accès à la D 19. Au premier carrefour dans le lotissement, virer à gauche sur une piste herbeuse. Poursuivre tout droit dans un chemin légèrement creux (**vue en face sur le lac de l'Escourroux**).
>> Variante vers le point 6, circuit de 6,7 km. Suivre le chemin de terre à gauche, bordé d'une clôture.
- 2 Filer tout droit, entre deux champs, sur un chemin herbeux, puis sur une piste en terre. Dans le hameau de Bellonne (garage), tourner à droite sur une allée bitumée. Virer à gauche sur un pont, sur le Boudou.
- 3 Après la maison de Plantou, monter à gauche sur une piste caillouteuse. Aux trois chemins, prendre celui de gauche, au-dessus d'un bois escarpé. Continuer tout droit au milieu d'un champ, entre deux clôtures électriques. Au cabanon, couper l'allée goudronnée et suivre la route à gauche.
- 4 Au carrefour de trois routes et d'un chemin, bifurquer à gauche dans le hameau de Serres. Dans le virage, dévaler le chemin herbeux à droite (**fontaine**). Au bout d'une rangée de peupliers, franchir une buse sur le Boudou. Remonter en face dans un chemin ombragé et caillouteux.
- 5 Bifurquer à gauche en-dessous d'une clôture grillagée. Au croisement de trois chemins continuer tout droit.
- 6 Poursuivre la montée entre deux clôtures. Aller toujours tout droit jusqu'au sommet de la côte (**vue sur les collines de La Sauvetat-du-Dropt, Soumensac, Bernac, Eymet et la vallée du Dropt**). Redescendre entre deux haies buissonnantes, puis en bordure d'une peupleraie et d'une plantation de chênes rouges. Au cédez le passage, emprunter la D 19 à droite avec prudence sur un peu plus de 200 m. Avant les bornes blanches matérialisant le virage, bifurquer à gauche sur un chemin caillouteux, puis à droite dans un bois. Poursuivre tout droit au milieu d'un champ (**vue à droite sur Soumensac**). Au sommet, aller tout droit.
- 7 Suivre la route à gauche avec prudence. Laisser la route de La Castagnère à droite et les allées de la Borde Constant, puis de Laborde à gauche (**falaises calcaires**). Au cédez le passage, emprunter la D 19 à droite sur 100 m. Traverser et prendre la direction du lotissement du Plantier. Tourner à droite devant le transformateur électrique. Reprendre la D 19 à gauche (trottoir aménagé). Au stop, traverser le carrefour des D 19 et D 134. Se diriger vers la prairie des Croquants (canoë-kayak, salle polyvalente, complexe sportif). Bifurquer deux fois à gauche, sur le sentier qui borde le Dropt, puis dans la peupleraie. Virer à droite le long d'une laurière. Tourner à droite devant le pigeonnier-porche de la rue du Vieux Pont (**puits, maisons à encorbellement**). Laisser la rue de l'Hospice à gauche.
- 8 S'engager sur le pont roman. Au bout de ses 23 arches, poursuivre tout droit sur une piste herbeuse. Tourner à gauche sur le C 504, puis à droite sur la D 19. Virer à droite vers le pigeonnier et suivre un sentier fléché qui mène à ce monument posé sur 9 piliers (MH). Revenir par le même chemin jusqu'au pont. Descendre l'escalier à droite et suivre le mur de pierre vers le parking.

Le village de La Sauvetat-du-Dropt

Le village tire son nom du latin «salvitem» qui signifie action de sauver, salut, sauveté. C'était le nom donné à toutes les villes de refuge qui jouissaient d'une garantie de non-agression accordée par le seigneur local. Siège d'un monastère, la Sauvetat fut sous la souveraineté des Abbés Prieurs qui en étaient les seigneurs. A cause de l'état perpétuel de violences, ils l'entourèrent de fortes murailles. Vers la fin du 11ème siècle, sous la féodalité et lors de l'établissement des Grands Fiefs, elle fit partie du domaine des seigneurs de Caumont. Nompars de Caumont, premier du nom, en était le suzerain en 1211. La commune s'appela d'ailleurs, la Sauvetat-de-Caumont jusqu'en 1789, puis la Sauvetat-du-Dropt et enfin, depuis 1910, la Sauvetat-du-Dropt.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Site web. www.tourisme-lotetgaronne.com



Plus d'infos sur ce circuit :

Office de Tourisme du Pays de Lauzun

Tél. 05 53 94 13 09

Mail. tourisme@paysdelauzun.com

Site web. www.paysdelauzun.com

